

Page: 1/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

· Code du produit 60022 57984 58613

· 1.2 Utilisations identifiées

pertinentes de la substance ou du

mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la

Colle

préparation

1.3 Producteur/fournisseur :

tesa SE Tel.: +49-40-88899-101

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Hugo-Kirchberg-Str. 1 D-22848 Norderstedt Allemagne

· Service chargé des renseignements

.

tesa SE, Affaires réglementaires

SDS@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Reception Headquarters

tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, 22848 Norderstedt, Germany

Phone: +49 40 88899 2667 (Mon.-Thurs. 07:00-18:00h, Fr. 07:00-15:00h)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la

chaleur.



GHS07

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1 Aquatic Chronic 3	H304 H412	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

· Mention d'avertissement Danger



Page : 2/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

#### Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 1)

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: Naphta léger (pétrole), hydrotraité

acétate de méthyle

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Mentions de danger
 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater

sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le

récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles,

des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source

d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution

à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une

température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers Le produit ne contient pas de composés halogénés liés organiquement pouvant être

élués et pouvant entraîner une augmentation de la valeur AOX dans le cadre de

l'analyse des eaux usées.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

### Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des substances non

dangereuses ou non soumises à déclaration.

· Composants contrib	uant aux dangers:	
CAS: 79-20-9 EINECS: 201-185-2	acétate de méthyle  Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	<25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane, pur  Flam. Gas 1A, H220 Acute Tox. 3, H331 Press. Gas (Comp.), H280	<25%

(suite page 3)



Page : 3/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

### Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

		(suite de la page 2
CAS: 74-98-6	propane liquefie	<25%
EINECS: 200-827-9	♦ Flam. Gas 1A, H220	
	Press. Gas (Comp.), H280	
CAS: 64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité	<10%
Numéro CE: 927-510-4	🔖 Flam. Liq. 2, H225	
	🚯 Asp. Tox. 1, H304	
	Aquatic Chronic 2, H411	
	♦ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
Numéro CE: 931-254-9	Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	<10%
	Flam. Liq. 2, H225	
	♠ Asp. Tox. 1, H304	
	Aquatic Chronic 2, H411	
	<ul><li>♦ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336</li></ul>	
CAS: 64742-49-0	Naphta léger (pétrole), hydrotraité	<10%
Numéro CE: 921-024-6	V 1 Idilii 21q. 2, 11220	
	Asp. Tox. 1, H304	
	Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
040 75 00 5	V · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	100/
CAS: 75-28-5	isobutane	<10%
EINECS: 200-857-2	Flam. Gas 1A, H220	
0.4.0.4.4.0.00.7	Press. Gas (Comp.), H280	40/
CAS: 110-82-7	cyclohexane	<1%
EINECS: 203-806-2	Flam. Liq. 2, H225	
	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
	Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
040,440,54.0	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	140/
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane	<1%
EINECS: 203-777-0	Flam. Liq. 2, H225 Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304	
	Aguatic Chronic 2, H411	
	Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	
	Limite de concentration spécifique: STOT RE 2; H373: C ≥ 5 %	
CAS: 128-37-0	2,6-di-tert-butyl-p-crésol	<1%
EINECS: 204-881-4	(1) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
LINEOU. 207-001-4	<b>♥</b>	

· SVHC néant

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du

contenu

sans objet

· Indications complémentaires : Asp. Tox.

Asp. Tox. 1, H304 des composants contenus n'est pas applicable à l'aérosol présent

dans les générateurs d'aérosols selon CE 1272/2008 Annexe I, 1.3.3.

Pour le libellé des mentions de danger citées, voir section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales : Ammener les sujets à l'air frais

Ne pas laisser les sujets sans surveillance

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes en écartant bien les

paupières. Consulter un médecin si les troubles persistent.

· après ingestion : Consulter un médecin si les troubles persistent

(suite page 4)



Page: 4/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

## Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 3)

4.2 Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Engourdissement

Peut provoquer somnolence / vertiges.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre un incendie plus important

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Jet d'eau à grand débit.

En cas d'incendie, il peut être libéré

Oxydes d'azote (NOx) Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO2)

Dans certaines conditions d'incendie, des traces d'autres substances toxiques ne sont

pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Autres indications

· Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante

Tenir à l'écart de toute flamme et source d'étincelles

Porter un équipement de sécurité. Empècher l'accès de personnes non protégées.

 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement



Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer le matériau contaminé comme un déchet conformément à la section 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 5)



Page: 5/12

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 03.02.2023 Date d'impression: 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76)

## Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 4)

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.



Tenir à l'écart de toute flamme et de source d'étincelles - ne pas fumer.

Attention : le réservoir est sous pression. Tenir à l'abri du rayonnement du soleil et de températures supérieures à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni brûler le réservoir.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage :

Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé.

· Indications concernant le stockage

commun:

Ne pas stocker avec les matières inflammables

· Autres indications sur les conditions de stockage :

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Conserver le récipient bien fermé.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant d	es valeurs-seuil à surveiller	par poste de travail :

#### 79-20-9 acétate de méthyle

VLEP Valeur momentanée: 760 mg/m³, 250 ppm Valeur à long terme: 610 mg/m³, 200 ppm risque de pénétration percutanée

### 106-97-8 butane, pur

VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

#### 110-82-7 cyclohexane

VLEP Valeur momentanée: 1300 mg/m³, 375 ppm Valeur à long terme: 700 mg/m³, 200 ppm (11)

#### 110-54-3 n-hexane

VLEP Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm

Indications complémentaires :

Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et

d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Après l'accomplissement des traveuax et avant les pauses, laver toujours les mains.

Eviter tout contact avec les veux et avec la peau

· Protection respiratoire : Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

(suite page 6)



Page: 6/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

## Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 5)

Use breathing filter A2



En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

• **Protection des mains :** Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

use solvent stable gloves.

L'adéquation et la résistance d'un gant dépendent des conditions d'utilisation, telles que la fréquence et la durée du contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur et la forme du gant. En principe, il convient de demander les informations nécessaires au fabricant de gants. Les gants contaminés ou endommagés doivent être remplacés immédiatement.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de gants de protection et respecté.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique Aérosol · Couleur : jaune

Odeur : De type solvanté
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition -44 °C

· Inflammabilité Gaz liquéfié extrêmement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure :1,5 Vol % (106-97-8 butane, pur)· supérieure :16 Vol % (79-20-9 acétate de méthyle)· Point d'éclair :-97 °C (74-98-6 propane liquefie)· Température d'inflammation :470 °C (74-98-6 propane liquefie)

Température de décomposition : Non déterminé.
 pH Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 dynamique :
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 8.300 hPa (74-98-6 propane liquefie)

(suite page 7)



Page: 7/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

### Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 6)

	(Suite de la page o
Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,72 g/cm <sup>3</sup>
	non déterminée
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
9.2 Autres informations	The specified boiling point of -44 °C is the boiling point of propane and it is nearly equivalent to the initial boiling point of the mixture. For adhesive applications, this temperature range is not relevant.
Aspect:	A 4 I
Forme:	Aérosol
Indications importantes pour la protection de la santé	et
de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
· Danger d'explosion : · Teneur en solvants :	Non déterminé.
	60.3 %
· solvants organiques · Teneur en substances solides :	18,5 %
Modification d'état	10,5 70
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable
vicesse u evaporation.	Non applicable.
Informations concernant les classes de danger physiq	ue
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression:
	peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant ,
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz	n f ant
inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants · Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	neant néant
Explosibles désensibilisés	neant
Evhinginies nescripinirises	IIGaIIL

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique /

conditions à éviter :
10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

• 10.4 Conditions à éviter Protect from heat.

• **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)



Page: 8/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 03.02.2023 Date d'impression: 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76)

Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 7)

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· de la peau: Provoque une irritation cutanée.

· des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable. · PRT· Non applicable. · vPvB:

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Remarque : Nocif pour les poissons.

Autres indications écologiques :

· Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No

76/464 CEE: libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)

Exempt de polybromobiphényles (PBBs) et de polybromodiphényléthers (PBDEs)

conformément à la directive RoHS.

(suite page 9)



Page: 9/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

### Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 8)

· Indications générales : Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe

phréatique, les eaux ou les canalisations. Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets			
_	·		
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses		
HP3	Inflammable		
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires		
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration		
HP14	Écotoxique		

Information supplémentaire sur la numéro des déchets:

L'élimination doit être effectuée dans le respect des prescriptions légales, après consultation des autorités locales compétentes et de l'entreprise d'élimination, dans une installation appropriée et agréée à cet effet. L'attribution d'un numéro de code de déchet doit être effectuée conformément à la directive européenne 2000/532/CE en liaison avec la directive 75/442/CEE, de manière spécifique à la branche et en accord avec l'entreprise régionale d'élimination des déchets.

· Emballages non nettoyés : Voic

Recommandation: Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR AÉROSOLS AEROSOLS AEROSOLS

· IATA AEROSOLS, flammable

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 2 5F Gaz.

(suite page 10)



Page: 10/12

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023 Date d'impression: 03.02.2023

### Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 9) · Étiquette 2.1 · IMDG, IATA · Class 2.1 Gaz. · Label 2.1 · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant · 14.5 Dangers pour l'environnement · Polluant marin: Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz. · Indice Kemler: · No EMS: F-D,S-U · Stowage Code SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. · Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. · Indications complémentaires de transport : Réglementation de quantités limitées pour ADR et IMO pour emballages jusqu' à 30 Kg (poids total). ID 8000 Consumer commodity (Produit de consommation) pour transport aérien de produit finis dans emballages jusqu' à 30kg possible (poids total). · ADR · Quantités limitées (LQ) 1L · Quantités exceptées (EQ) Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels D · IMDG · Limited quantities (LQ) 1L · Excepted quantities (EQ) Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity UN 1950 AÉROSOLS, 2.1 · "Règlement type" de l'ONU:

(suite page 11)



Page: 11/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

(suite de la page 10)

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences

relatives au seuil bas 150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006** 

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 57

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales : évite

· Indications sur les restrictions de

travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Règlement en cas d'incident : Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés.

· Directives techniques air :

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes** H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

(suite page 12)



Page : 12/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.02.2023 Numéro de version 77 (remplace la version 76) Révision: 03.02.2023

## Nom du produit tesa Spray Glue extra strong / Spray Glue Mounting

	(suite de la page 11)
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies
	respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

 Service établissant la fiche technique :

tesa SE, Corporate Regulatory Affairs

· Contact :

tesa SE, Corporate Regulatory Affairs, Email: SDS@tesa.com, Tel.: +4940-88899-0

Date de la version précédente:

09.02.2022 76

Numéro de la version précédente:
 Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR -